

CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'ILE-DE-FRANCE

DEMANDE INDIVIDUELLE DE REMBOURSEMENT PARTIEL DU STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

IMPORTANT : seuls les chefs d'entreprises artisanales immatriculés au répertoire des métiers d'une Chambre de métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France dans les six mois suivant la fin du stage pourront bénéficier d'un financement.

NOM ET PRENOM DU STAGIAIRE _____

ADRESSE PERSONNELLE _____

NOM DE L'ENTREPRISE _____

ADRESSE PROFESSIONNELLE _____

N° REPERTOIRE DES METIERS _____

Fait à Le

Je certifie sur l'honneur ne pas percevoir d'autre financement pour ce stage.

signature du stagiaire

A joindre avec la fiche dûment complétée :

- extrait d'immatriculation au répertoire des métiers
- attestation de fin de stage
- facture acquittée
- relevé d'identité bancaire

Plafond d'intervention : 100 € /stage.

RETOURNER LE DOSSIER A L'ADRESSE SUIVANTE :
(Tout dossier incomplet ne sera pas traité)

Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France
72, rue de Reuilly
75592 PARIS cedex 12

Tél. 01.53.33.53.60

Fax. 01.53.33.53.61